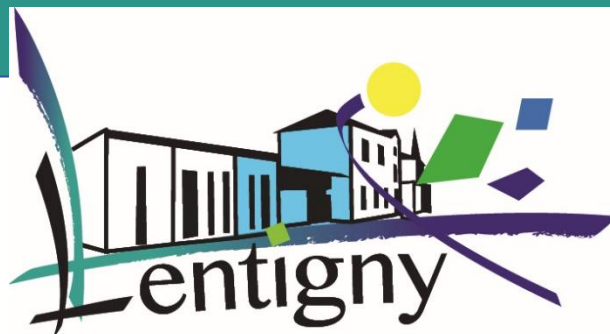


LE PETIT LENTIGNOIS

1^{er} Trimestre 2016



Dossier Trimestriel :

Compétence Assainissement Roannais Agglomération
et Roannaise de l'eau

Nous vous souhaitons

une

Bonne Année 2016

Au sommaire

Page 2 : Edito du Maire

Pages 3 à 8 : Vie des commissions

Page 9 : Du côté des écoles

Page 10-11 : Actualités communales

Pages 12 à 13 : Interview

Pages 14 à 15 : Dossier trimestriel

Pages 16 à 22 Associations

Pages 23/ 24: Vie Locale

Page 25 : Etat Civil

Page 26 : RDV sur la commune

NOEL A ILLUMINE NOTRE VILLAGE

Le mois de décembre a été riche en festivités, animations, les enfants ont assisté à l'arrivée du Père Noël, nos rues, places ont été illuminées et ont scintillé de mille lumières.

Nous n'oublions pas la tragédie du 13 novembre, drame humain, images insupportables. Votre municipalité a rendu un hommage aux victimes place de la mairie.

Nous ressentons tous un fort sentiment de douleur, d'injustice et d'incompréhension face à une telle barbarie.



Bernard SAINRAT
Maire de Lentigny

J'adresse mes félicitations et mes remerciements à tous les bénévoles de nos associations et à tous les participants pour notre premier Téléthon, magnifique élan de générosité. Notre commune sait montrer qu'elle bouge.

Cette période a été aussi le moment de la distribution des colis pour nos aînés de plus de 80 ans, notre repas de l'amitié ayant été déplacé, à cause des élections régionales, au 10 janvier 2016.

Vous avez constaté que les travaux ont débuté pour la réhabilitation de notre salle de sports ainsi que les travaux de voirie rue de la Bruyère avec la sécurisation pour les déplacements doux.

L'année 2016 sera consacrée à la révision générale de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est un vaste chantier avec des enjeux importants pour notre qualité de vie et celle des générations futures.

Une nouvelle année commence. Je souhaite qu'elle puisse vous apporter bonheur, santé et vous invite à venir le vendredi 22 Janvier 2016 à la salle d'Animation Rurale pour la présentation des vœux de la municipalité et de partager le verre de l'amitié.

Bernard Sainrat



Monsieur Bernard SAINRAT, Maire de Lentigny, et l'ensemble du Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux et vous invitent à la réception pour les vœux 2016 le vendredi 22 janvier prochain à 19 h, à la salle d'animation rurale.

Vie des commissions

Voirie



Denis Poncet

Le temps clément, presque printanier de ces dernières semaines a permis aux travaux engagés la rue de la Bruyère d'être menés sans encombre jusqu'à leur terme. Trottoirs, revêtements ont été réalisés sur la fin de l'année sachant que la mise en place de la terre végétale, les plantations des massifs seront réalisées au printemps. Le chantier va maintenant se déplacer sur la rue des Sapins dès le milieu du mois de janvier 2016, trêve des confiseurs oblige. Ils commenceront avec l'enfouissement des réseaux téléphoniques, électriques... pour se poursuivre, après les contrôles nécessaires par des techniciens spécialisés par le remblaiement. Ensuite, les travaux définitifs de voirie et de sécurisation seront effectués. L'ensemble devrait pouvoir être achevé fin Mars 2016 si les intempéries ne ralentissent pas le chantier.

Nous profitons de cet article pour remercier l'entreprise EUROVIA pour son sérieux dans le respect des délais et de ses engagements en termes d'accessibilité et de sécurité et bien entendu Jean Paul Charrondière pour son suivi quotidien du chantier et son contact avec les riverains. Les premiers retours positifs que nous avons eus sur ces travaux nous encouragent pour la suite et nous espérons que nous saurons tous respecter cet environnement, les places de parking délimitées et la circulation à une vitesse modérée.

Pour le reste, nous continuons à aménager le petit square de la croix orthodoxe afin de lui donner son aspect définitif en mettant une couche de revêtement adaptée. Nous avons protégé le parking des écoulements d'eau lors d'importantes chutes d'eau avec des pierres rustiques sur le côté Nord et matérialiserons au sol les places de parking. Catherine Peret ponctuera le tout avec un fleurissement approprié comme elle sait si bien le faire.

Nos agents continueront à entretenir les rues du village, les allées et lotissements et restent au service de tous pour rendre les lieux de vie les plus propres possible. Nous avons reconduit notre partenariat avec un prestataire extérieur pour qu'il intervienne sur les voies de la commune en cas de verglas et de neige. Il est prévu qu'il intervienne de très bonne heure le matin afin de dégager en priorité les rues principales, les rues autour de l'école, les rues autour des édifices publics ou sanitaires ainsi que les voies empruntées par des véhicules médicaux devant rendre visite à des personnes. Les rues secondaires seront dégagées dans un second temps dans le courant des matinées si besoin. Dans un souci de respect de l'environnement, nous avons demandé à notre prestataire de limiter le salage à une stricte nécessité, charge aux conducteurs de faire en sorte de limiter les risques en modifiant leur comportement au volant.

Toute l'équipe de la Voirie vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous disent à l'année prochaine pour d'autres projets qui ne manquent pas, notamment l'aménagement autour de la Salle des Sports, de la Salle d'Animation Rurale et du Terrain de Foot.



Vie des commissions

Bâtiment / Urbanisme



Christophe POTET

Pour commencer cet édito, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2016.

Pour la commission urbanisme et bâtiments, elle va s'avérer très riche. Elle sera cadencée par les travaux de la salle de sports, divers projets d'aménagement ou de rénovation de nos bâtiments et par la réalisation de notre nouveau PLU.

Nous vous proposons de faire un point sur chaque projet

- La réhabilitation de la salle des sports :

Les travaux ont commencé depuis trois mois et avancent dans le respect du planning initial. Le désamiantage de la façade ouest et la pose d'un nouveau bardage sont achevés. Les fondations et les premiers rangs de l'élévation des murs sont réalisés.

Malgré les précautions prises en matière de sécurité par les différents acteurs, nous vous demandons la plus grande vigilance autour de la salle et en particulier avec les enfants.



Les Agendas d'Accessibilité Programmée

- Les projets d'aménagement :

Deux études vont être lancées ;

L'une dans le cadre de la mise en conformité de l'accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite qui à la vue de la configuration du lieu ,nécessite de le repenser globalement ,en incluant la place devant le sportif, le monument aux morts, la circulation sur les voies communales et le stationnement.

L'autre dans le cadre de la réhabilitation de la salle de sports. Le complexe sportif qui génère une forte activité nécessite de repenser l'aménagement du quartier depuis l'ancienne poste jusqu'à la lagune. Ce projet devra prendre en compte le stationnement ainsi que l'espace paysagé avec une forte présence végétale, un espace dédié aux enfants, comme point central de notre magnifique et majestueux cèdre ancestral.

- La rénovation et l'entretien des bâtiments communaux :

Nos bâtiments communaux doivent continuer à être entretenus et mis aux normes.

L'ADAP (Les Agendas d'Accessibilité Programmée) récemment déposé en préfecture nous impose un certain nombre de travaux à l'école, à l'église, à la salle d'animation rurale et à la salle des fêtes. Ces travaux seront engagés au fil des trois prochaines années, avec en 2016 priorité à l'école.

De plus, un soin particulier sera apporté à cette dernière qui nécessite des travaux d'entretien et de remise à niveau et devront être planifiés sur le reste du mandat afin d'en répartir l'impact financier. La problématique de la verrière de la maternelle étant la priorité pour 2016.

Vie des commissions

- Le PLU :

Enfin, le travail le plus lourd sera la révision du PLU.

Nous vous proposons de vous en expliquer les grandes lignes pour vous permettre de mieux en comprendre les enjeux. Pour des raisons écologiques, démographiques, économiques et spéculatives recensées et pour répondre aux orientations souhaitées et orchestrées par les collectivités telles que l'état, la région, le département et l'agglomération, ce document va être contraint et restrictif.

Mais, comme souvent face aux défis imposés, tout en faisant preuve de justice, d'équité, de responsabilité, il va nous falloir nous projeter vers l'avenir avec courage et imagination. Non seulement pour redonner de la cohérence à notre commune en matière d'urbanisme, de recréer du lien entre les différentes composantes de notre territoire, mais aussi de peser à l'avenir, à un futur développement possible où l'important deviendrait l'humain dans toute sa signification.

Construire, développer, dessiner les paysages de demain doit être pensé, conceptualisé, décidé ensemble pour ouvrir aux générations futures le champ des possibles. L'impact de toutes nos décisions sera visible durant des décennies et doit être correctement évalué.

Le PLU est souvent perçu comme le document donnant le droit ou pas de construire. Mais son rôle est majeur dans les orientations choisies, pour les modes de déplacement, les futures zones de développement possibles et la qualité de notre environnement.

Nous comptons sur chaque citoyen, chaque lentignois, pour nous aider à la réalisation de cet outil dans le souci du respect du bien-vivre, du bien-être commun, avec la volonté de donner à notre village un document de qualité en dehors d'intérêt particulier.

QU'est-ce-qu' un PLU ?

Le PLU est l'outil de gestion de l'utilisation des sols. C'est dans ce document que s'expriment les intentions d'une commune pour l'avenir de son territoire sur 10 ou 15 ans.

Le PLU, accorde une place importante au projet d'aménagement et de développement durable de la commune, doit être construit dans un souci d'équilibre et de responsabilité.

Trois étapes principales de réflexion :

- Un rapport de présentation ou diagnostic : il s'agit de réaliser un diagnostic de l'état de la commune, de faire le bilan de ses contraintes et de ses atouts.
- Le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) : il est construit en fonction des enjeux déterminés.
- Le règlement et le zonage : ils sont la traduction du projet de PADD.

La révision est conduite par le maire (à Lentigny une commission ad-hoc a été désignée) et débattue au sein du conseil municipal qui arrêtera les orientations générales du PADD. Celui-ci sera ensuite soumis à une enquête publique et éventuellement modifié pour tenir compte des avis. Il devra être ensuite à nouveau et définitivement approuvé par le conseil municipal.

Dans le contexte de l'élaboration ou de la révision du PLU, la concertation doit permettre d'associer pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et toutes les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole.

Nous espérons que ces explications vous seront utiles et comptons sur votre participation constructive à ce futur document. A cet effet, un cahier et un accès aux documents vous seront donnés en mairie.

Vie des commissions

Scolaire



Coralie GAY

Cette année encore, beaucoup d'effervescence et de joie à l'école pour la préparation du marché de Noël.

Les salles de garderies ont été décorées avec les nombreuses créations réalisées par les enfants. Merci au personnel de l'école d'avoir animé avec enthousiasme les ateliers de loisirs créatifs auxquels participent un grand nombre d'enfants.

Prochainement la commission scolaire se réunira avec les enseignants et les parents d'élèves élus au conseil d'école dans le cadre du Projet Educatif de Territoire. Lors de cet échange, nous ferons le point sur les activités périscolaires mises en place depuis la rentrée et nous commencerons à réfléchir autour des nouvelles propositions d'activités pour la rentrée 2016/2017.

Communication



Frédéric FONTENELLE

Avant de commencer permettez-moi de vous présenter à vous et à votre famille mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

En ce début d'année nous allons poursuivre nos actions mises en place.

L'affichage dynamique a trouvé son rythme de croisière, les associations nous remontent bien les infos ce qui nous permet de vous tenir informés régulièrement.

Nous allons essayer de renforcer notre relation avec la presse car si à ce jour tout fonctionne avec le pays roannais, nous rencontrons quelques soucis avec le progrès pour le passage de nos actualités.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 22 Janvier 2016 pour les vœux de la municipalité où nous profiterons de cette occasion pour vous présenter le site de la commune qui s'est fait une petite cure de jeunesse. Effectivement l'ancien qui fonctionne très bien date de 2010. Nous avons gardé la même adresse « lentigny.com ».

Pour terminer je tiens à remercier une nouvelle fois, toute l'équipe de ma commission pour leur travail.

Bonne lecture et rendez-vous au mois d'avril pour un nouveau numéro du petit Lentignois.

www.lentigny.com

Newsletter : onbouge@lentigny.com

Vie des commissions

Associations



Dolorès Beauvoir

La fin de l'année approche et nous pouvons être fiers de nos associations qui ont animé notre village cet Automne.

Le 9 Octobre s'est tenu un concert de musique classique à l'église de Lentigny. Nous pouvons saluer la merveilleuse prestation d'Elina Buksha au clavecin et Darja Zemele au violon. Toutes deux ont été applaudies de longues minutes.

Nous remercions les organisateurs, Fabienne Lauriac, Jean-Marie Gardette et Jean-Louis Gontard.

Un deuxième projet musical est en préparation : prenez date le 02 Avril 2016 !

Le 13 Novembre s'est tenu le concours de belote de l'ESSOR.

Le Sou des écoliers a organisé sa 2ème bourse aux jouets le 28 Novembre.

Enfin le 5 Décembre les associations Lentignaises se sont regroupées afin d'organiser leur Théléton pour la 1ère fois. Ce fut un succès et un beau moment de convivialité et de partage.

A noter : le traditionnel repas de l'Amitié aura lieu le 10 Janvier 2016.

Une année s'est écoulée une autre frappe à la porte avec ses lendemains à découvrir ensemble.

Bonne année à tous,

Fleurissement

Le fleurissement d'automne a été mis en place, par des pensées, des bruyères vers le monument aux morts, le cimetière, le columbarium et les mannequins à l'entrée du village.

Il a été mis en place des arbustes dans les grands pots rouges devant le pôle administratif, des jardinières au balcon de la maison des associations...

Le square derrière le mur en pierre a été réaménagé en disposant des arbustes tout le long du mur, ainsi que des arbres et de la pelouse. Nous remettrons ensuite les bancs. Le côté de stationnement en terre sera lui aussi refait.

Ainsi, nous aurons un square agréable dans le centre du village.

D'autres aménagements sont prévus dans notre commune dès le printemps.

En espérant que les Lentignais apprécieront.



Catherine Peret

Vie des commissions

Ressources humaines



Joël PROST

Bonjour,

Comme précisé au mois de Septembre, nous avons travaillé sur un projet concernant la prévoyance, mais après plusieurs propositions et une enquête auprès du personnel, nous n'avons pas donné suite.

Dans un souci d'équité pour l'ensemble de nos agents, quel que soit leur statut (Titulaire, stagiaire, contractuel,...), la commission « personnel territorial » a fait des propositions, et le conseil municipal a validé la participation au financement des contrats et règlements labellisés dans le domaine de la santé auxquels l'ensemble des agents permanents choisissent de souscrire. Le montant mensuel de la participation correspond à 10 euros nets par agent, sans aucune modulation en rapport avec le temps de travail, ni le revenu ou la situation familiale. Chaque agent devra présenter un justificatif d'appartenance à une mutuelle labellisée pour pouvoir prétendre au versement de cette aide.

Pour la première année, l'évaluation a remplacé la simple notation. Cette nouvelle méthode basée sur l'échange semble satisfaire agents comme évaluateurs.

Précurseur dans ce domaine, la municipalité de Lentigny a mis en place dès le début du mandat, la modulation du régime indemnitaire. Cette évolution, nouvelle pour la fonction publique, a pour finalité de mieux reconnaître le travail et l'implication de nos agents. Elle prend en compte divers critères comme le présentisme, la qualité du travail réalisé, le respect des délais,... Pour la première année, les résultats sont très encourageants. La majorité de nos agents ont vu leur IAT augmenter, et tous vont percevoir une prime supplémentaire en début d'année. Ceci est le reflet d'un fort engagement et d'une grande qualité de travail au service de la communauté, visibles tous les jours et de plus en plus souvent constatés par la population. Merci à eux.

Je profite de ce premier petit article de l'année, pour vous souhaiter à vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux pour 2016.

Cordialement.

*« Un oiseau assis sur un arbre n'a jamais peur que la branche casse,
Parce que sa confiance n'est pas dans la branche, mais dans ses propres ailes ».*

Du côté des écoles

L'école se porte bien avec ses 208 élèves. M. Stephan Daval est maintenant bien intégré à notre équipe pédagogique et les enseignants sont pleins de projets.

Les différents événements tragiques de cette fin d'année ont quelque peu bousculé nos habitudes et nous devons être plus stricts (Plan vigipirate) pour l'accueil des élèves qui a été réduit à 10 minutes (de 8h05 à 8h15 le matin et de 13h20 à 13h30 l'après-midi). Attention, dès la rentrée le visiophone sera opérationnel : respectez bien les horaires. En cas de retard, il faudra appeler la directrice avec l'interphone !!!

Marché de Noël :

Un nouveau marché de Noël s'est déroulé sous le beau temps ! Les fidèles étaient au rendez-vous : « Un Temps pour soi » avec leurs doigts de fées, « La Tourmentine » qui a animé et fait danser quelques convives, Mme Denis aux crêpes avec Jade et Louanne, l'exposition de livres des éditions Auzou et Lire Demain... Les bénéfices permettront aux enfants de participer à des sorties et notamment les classes transplantées de CP- CE1 (classe cirque à Bully) et des CM1-CM2 sur les pas du château de Guédelon ! L'école a pu ainsi avoir une dotation de livres pour le plus grand plaisir des enseignants et des enfants ! N'oublions pas la tombola finement menée par Sébastien Planchet !

Un grand merci à tous les participants et à tous les Lentignois qui se sont déplacés pour venir voir nos différentes expositions.

Et comme toujours, fidèles au poste, le Sou des écoliers a tenu sa buvette, sa vente de moules frites et de paniers de fruits exotiques et de sapins. Bref un beau succès cette année encore !

Spectacle de Noël

Les enfants de maternelle et les classes de CP et CE1 ont assisté au spectacle « Firmin le petit sapin ». Comme d'habitude, la Compagnie « Pois de Senteur » et sa fée ont enchanté les enfants avec ce conte magique de Noël. Les marionnettes les ont guidés afin de faire grandir le petit sapin et de le décorer tous ensemble pour Noël. Un merci particulier a été adressé au Sou des écoliers qui a financé le spectacle.

Bien sûr le Père Noël a répondu à l'invitation des enfants : il a fait sa distribution de papillotes et une photo avec chaque classe. Sans oublier les cadeaux : cette année, nos bouts d'choux ont reçu des poussettes avec bébé et des circuits de trains en bois ! De quoi bien les occuper pendant les récréations !

**Toute l'équipe éducative, enseignant et personnel communal,
vous souhaite à tous
une BONNE et HEUREUSE ANNEE 2016 !**



Actualités communales

Du nouveau à Lentigny, Bienvenue à :

CHEMINEES CHAUX

Notre show room dans la ZA Des Royaux est ouvert!

*Vente et installation de Poêles, Cheminées, Cuisinières
Gainage, Création de conduits - pour bois et granulés*

Isolation thermique des combles et parois

Qualifications : Qualibois et Qualibat

Site internet : www.chemineeschaux.com

Horaires d'ouverture du show room :

Lundi : fermé








Mardi à Vendredi : 9h30-12h / 14h-19h

Samedi : 9h30-17h30



La commune de Lentigny est partenaire de RISO France (nouveau photocopieur en Mairie) et s'engage pour l'environnement.



-  AIDE ET SOINS À DOMICILE
-  CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER
-  PORTAGE DE REPAS
-  TÉLÉASSISTANCE
-  RÉSIDENCES MARGUERITE
-  ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ
-  CENTRE DE RESSOURCES

Écoute, conseil et mise en place de services adaptés à vos besoins, que vous soyez personne âgée et/ou handicapée ou référent familial.

MAINTIEN
À
DOMICILE

AIDE
À LA
PERSONNE

SOINS
INFIRMIERS

**UN RENSEIGNEMENT,
UNE INSCRIPTION,
UN DEVIS**

Pôle Aide, Accompagnement,
Services à la personne
04 77 23 25 27
Pôle Soins Infirmiers
04 77 23 25 24

11 rue Benoît Malon
42300 Roanne
contact@lien-en-roannais.fr
www.lien-en-roannais.fr

Actualités communales

32 colis de Noël distribués en fin d'année.



Cérémonie
suite aux
événements de
Paris
du 13 Novembre



Concert du 09 Octobre

Interview



sur... Jean-Marie Gardette, Ou quand la musique s'invite à Lentigny...!



Le 9 octobre dernier, Lentigny organisait son premier concert, grâce à la collaboration de la municipalité et de Jean-Marie Gardette.

Septième d'une famille d'artisans lentignois, Jean-Marie apprend ses premières notes de musique à l'école de musique associative de Lentigny. Il se dirige ensuite vers la faculté de Musicologie Lyon 2 puis s'envole pour les Pays-Bas où il intègre la Haute Ecole de musique de Rotterdam (Rotterdam Conservatorium Codarts) et devient l'élève de Jean-Jacques Kantorow.

Son parcours professionnel est tout aussi éloquent : musicologue, professeur de violon d'enseignement musical (où il prépare avec succès les lycéens au bac option musique), il est également musicien d'orchestre et chambriste sur violon moderne et baroque.

Mais cet amoureux de la musique veut aller encore plus loin et veut mettre son expérience professionnelle et européenne au profit de sa région d'origine. Il devient donc cofondateur de l'orchestre Symphonie Loire-Foréz, coordinateur musical pour le Rhapsodia Ensemble Vocal Rev (le Coteau) et plus récemment Jean-Marie revêt la fonction

La Collégiale
Musicale



de directeur musical pour l'association, *les Tisseurs de Sons*. Cette institution se spécialise dans la production d'événements musicaux.

La collégiale musicale et les Tisseurs de Sons invitent ainsi de talentueux artistes de hauts conservatoires de musique européens à se produire en formation d'ensemble au cœur du pays Roannais.

En 16 mois d'existence, ce n'est pas moins de 35 événements qui ont été réalisés, notamment 23 grands concerts publics, 87 musiciens, 13 nationalités et 20 lieux de concerts.

En organisant un concert dans notre village, nous valorisons nos atouts territoriaux, nous participons à un projet allant au-delà de nos frontières, nous partageons une envie d'association culturelle européenne.

Une collaboration officielle avec le conservatoire supérieur de Musique et de Danse de Lyon et Lentigny **le 2 Avril 2016** est actée. 17 musiciens du département cordes sous la direction de Marie Charvet vont revisiter les grands œuvres du répertoire (Strauss, Dvorak, Mozart...) ou nous faire découvrir les joyaux oubliés de la musique classique.

C'est une très jolie rencontre qui m'a été donnée avec Jean-Marie et je souhaite, pour l'année 2016

Beaucoup de réussite dans ses projets musicaux.

Fabienne Lauriac.



Roanne Thiers 2015, un défi entre amies

Nous avons commencé l'entraînement début Septembre par une marche de 15km, nous repartions toutes de zéro ou presque. 15 km, c'est peu mais c'est beaucoup pour des « non habituées », le lendemain fût difficile. Nous avons augmenté le nombre de kilomètres chaque dimanche, jusqu'au 40km de la marche de Villemontais. Nous avons participé à toutes les marches organisées des environs. La météo fût très clémente lors de nos entraînements : pas une goutte de pluie, du soleil et encore du soleil...

Le 5 Décembre le temps était un peu plus froid mais toujours aussi sec.

En partant nous nous sommes dit : « nous ferons notre possible », mais au fond de nous, nous avions la rage au ventre.

Objectif : arriver avant midi.

Les kilomètres se sont enchaînés assez facilement, avec quelques pas de course dans les descentes. Puis la montée du col du Saint Thomas, pas si difficile, nous avons déjà parcouru près de 35km quand nous arrivons en haut. Puis descente jusqu'à Chabreloche, 40 km dans les jambes (notre record en entraînement), il en reste 18 ! Une bonne pause et c'est reparti. 9 km nous séparent du prochain relais. Les muscles commencent à souffrir mais nous tenons un bon rythme, nous réajustons notre objectif : arriver avant 11h00.

Quand nous arrivons au panneau Thiers nous savons qu'il reste encore 3km avant d'arriver à la salle. 3 Km dans les rues de Thiers ou même monter et descendre du troittoir fait souffrir. Nous arrivons finalement à 10h45.

Les larmes de fatigue et de satisfaction ont coulé. Nous avons réussi !

380 km dans les jambes en 3 mois !

Adeline Baumann





Roannaise de l'Eau intervient sur la compétence
Assainissement pour le compte de



Vidange de votre installation d'assainissement non collectif

L'entretien de votre fosse est nécessaire pour éviter tout dysfonctionnement et prolonger la durée de vie de votre installation.

Une vidange est à prévoir en moyenne tous les 6 à 8 ans pour les fosses toutes eaux et tous les 1 à 2 ans pour les micro-stations (sauf cas particuliers).

Roannaise de l'Eau propose des tarifs de groupe attractifs, qui permettent de vous faire bénéficier d'une économie de 30 à 40% par rapport à une demande individuelle.

Les modalités

Si vous souhaitez bénéficier de ce service d'entretien, il vous suffit de retourner un bon de commande à Roannaise de l'Eau, chargée de l'assainissement pour le compte de Roannais Agglomération. Ce bon de commande, sur lequel vous pourrez consulter les conditions générales et les tarifs, est disponible :

- sur le site internet (www.roannaise-de-leau.fr, rubrique «Documents utiles») ;
- par demande téléphonique ou par mail au **04 26 24 93 50** ou contact@roannaise-de-leau.fr
- dans votre mairie ou au siège de Roannaise de l'Eau : 63 rue Jean Jaurès - 42300 ROANNE

Assurez-vous de la conformité de vos branchements en assainissement collectif

Roannaise de l'Eau, chargée de l'assainissement pour le compte de Roannais Agglomération, vous conseille sur vos branchements au réseau d'assainissement collectif afin de s'assurer de leur conformité et de la mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales en partie privative.

Séparer les eaux usées des eaux pluviales protège l'environnement. En effet, si les eaux pluviales se déversent dans le réseau d'eaux usées, celles-ci risquent de déborder. Les eaux usées, mélangées aux eaux pluviales, se retrouvent alors dans le milieu naturel sans avoir été traitées et vont donc le polluer.

De même, cela permet de **protéger le système collectif de traitement des eaux usées.** Car si les eaux pluviales se mélangent au réseau d'eaux usées, elles vont être acheminées jusqu'à une station d'épuration pour traitement. Le fait qu'elles rejoignent une station alourdit le volume d'eau à traiter inutilement. Cela peut en outre altérer la capacité de traitement de la station d'épuration. Or, les eaux pluviales ne sont pas polluées et peuvent rejoindre directement le milieu naturel sans traitement préalable.

Roannaise de l'Eau réalise régulièrement de contrôles de conformité de ces branchements, soit à votre demande, soit à sa propre initiative en cas notamment de dysfonctionnement du réseau collectif ou après chaque construction d'habitation.

Pour plus de renseignements, contactez Roannaise de l'Eau au 04.26.24.93.50 ou par mail : contact@roannaise-de-leau.fr. Vous pouvez aussi consulter le site internet www.roannaise-de-leau.fr, rubrique « Documents utiles »

Subventions en assainissement pour les particuliers

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne prévoit, sous certaines conditions (commune rurale par exemple), une aide financière pour **les particuliers qui réhabilitent leur dispositif d'assainissement non collectif présentant un risque sanitaire**. La subvention représente 50% du coût des travaux (plafonné à 8 000 €TTC), soit une subvention maximale de 4 000 €TTC.

Cette mesure existe aussi pour **les particuliers qui mettent en conformité leur raccordement au réseau d'assainissement collectif**. La subvention, non plafonnée, représente 35% du coût des travaux.

Attention, dans les deux cas de figure, les travaux ne doivent pas débuter avant l'accord de subvention.

Le particulier ne peut pas solliciter seul ces subventions auprès de l'Agence de l'Eau.

Toute demande doit être adressée auprès de Roannaise de l'Eau, chargée de l'assainissement pour le compte de Roannais Agglomération.

Pour plus de renseignements, contactez Roannaise de l'Eau au 04.26.24.93.50 ou par mail : contact@roannaise-de-leau.fr. Vous pouvez aussi directement télécharger le dossier de demande de subvention sur le site internet www.roannaise-de-leau.fr, rubrique « Documents utiles ».



Distribution gratuite de kits économiseurs d'eau

Roannais Agglomération organise sa dernière distribution gratuite de kits économiseurs d'eau.

Pour permettre à un maximum d'administrés de bénéficier d'un kit, pouvez-vous, je vous prie, diffuser l'affiche ci-jointe à l'accueil de la Mairie ?

Pour bénéficier d'un kit, les personnes doivent au préalable s'inscrire en ligne sur www.roannais-agglomeration.fr, rubrique des kits gratuits pour économiser l'eau et ceci avant le vendredi 22 janvier 2016 en choisissant leur point de retrait (Renaison, Perreux, La Pacaudière ou Roanne).

Les inscrits pourront retirer leur kit aux dates et horaires suivantes :

- Pour ceux qui souhaitent retirer leur kit à la mairie de Perreux : le mardi 16 février de 09h à 12h et de 14h à 17h
- Pour ceux qui souhaitent retirer leur kit à la mairie de La Pacaudière : le mercredi 17 février de 09h à 12h et de 14h à 16h
- Pour ceux qui souhaitent retirer leur kit à la mairie de Renaison : le Vendredi 19 février de 09h à 12h et de 13h30 à 18h00
- Pour ceux qui souhaitent retirer leur kit au salon de l'habitat : le samedi 27 février et le dimanche 28 février.

Si certaines personnes ne disposent pas d'internet et/ou de boîtes mail, vous pouvez leur communiquer le numéro de téléphone suivant : 04.26.24.93.39 pour permettre leur inscription en ligne.

Paroles aux Associations



Le Groupement d'Animation Lentignois

Le mot du Président



Jean-Louis GONTARD
Président du GAL

Tout d'abord je tiens à vous présenter à tous, à vos familles, à vos proches mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Jamais l'importance du lien social, de la convivialité, au travers du travail associatif, que chacun d'entre vous réalise, n'ont été aussi essentiels et vitaux. Soyez-en remerciés, vos efforts sont unanimement appréciés.

Nous avons terminé 2015 par une belle démonstration d'optimisme et de collaboration inter associations avec le Téléthon 2015 qui a permis de collecter 2270,60€. Cette somme a été officiellement remise le samedi 19 décembre 2015 en présence des associations organisatrices, municipalité et représentants de l'AFM Loire Nord.

ASSOR, ANCIENS DU FOOT DE LENTIGNY, CLUB DU BON ACCUEIL, COMITÉ DE JUMELAGE, ESSOR, FNACA, GAL, MÉDIATHÈQUE, SOU DES ÉCOLIERS, USL avec le soutien de la Municipalité de Lentigny : Quelle belle affiche !!!!

Cette journée du 5 décembre 2015 restera un moment important pour le village et nous pouvons être tous fiers de l'avoir organisée. Je vous en remercie ; une mention spéciale pour le foot avec leur buvette et saucisson vigneron qui a rapporté 1215€ . Merci à Richard C. et à Jacques V. À tous les autres aussi bien sûr : vendeurs de brioches , de gâteaux maison, zumbesues, danseurs de Madison , marcheurs , coureurs, tricoteuses , dentelières , conteuses, badistes , boulistes, joueurs de foot ,de boules , de tambour, musiciens folkloriques ,théâtre ,photographe ,etc... Merci aux professeurs bénévoles extérieurs: Isabelle L. et Ange Marie P.

Rendez-vous est pris pour 2016 !!!!!

En attendant je réitère au nom de tout le Groupement d'Animation Lentignois (12 sections) mon invitation pour les associations lentignaises qui le souhaitent, à organiser ensemble la soirée du 13 juillet 2016. Bal, feu d'artifice mais aussi toute proposition d'animation, repas ?Chiche ????

Bonne année à tous.



Paroles aux Associations

La Trappe à souffler

Les GALurins sont en répétition depuis Octobre. Nous préparons une comédie de Jean-Paul Cantineaux, "L'arche de Noël", qui nous l'espérons vous fera oublier vos tracas quotidiens. Nous vous attendons les 20, 21, 27 et 28 Février 2016.

Les GALériens et GALopins débute juste les répétitions, cette année ils sont en pleine contestation et résistance, c'est de leur âge !

En attendant de vous faire rire, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. Nous avons aussi une pensée pour les familles dans la peine.



JUMELAGE



RENCONTRE AVEC NOS AMIS ITALIENS EN 2016

Le 30 avril prochain, environ 70 personnes de BENNA, en car à double étage, arriveront dans notre village.

Environ 18 élèves de l'école primaire de Benna veulent venir rencontrer leurs homologues lentignois. En effet, Le succès rencontré lors des précédents échanges scolaires a contribué à une augmentation sensible du nombre d'élèves. Ils seront reçus dans les familles dont les enfants sont au CM1.

Le dimanche 1er mai, des activités seront prévues par les enseignants. Le lundi 2 mai, les enfants iront tous à l'école et prendront leur repas au restaurant scolaire.

Les Lentignois recevront leurs amis de Benna. Le programme des festivités n'est pas encore défini.

Quelques personnes de CERRIONE (village situé à proximité de BENNA, jumelé avec VILLEREST) compléteront le car et rendront visite aux Villerestois.



SOU DES ECOILIERS



L'année 2015 a été encore une fois une année qui a tenu ses promesses. Le sou des écoliers, grâce à nous tous, a pu honorer son engagement auprès de l'école de Lentigny et ainsi allouer la somme de 850 euros par classe.

Le nouveau bureau (Corine, Laure et Sophie), les membres actives et les « anciennes » vous remercient de participer aux manifestations pérennisées, et les nouvelles, que nous allons proposer tout au long de l'année scolaire : vendange, bourse aux jouets, vente de paniers de fruits et légumes photos et marché de Noël ont été déjà un franc succès !

Pour l'année à venir, vente de galettes, paniers de légumes et fruits, carnaval, tombola et kermesse seront à noter sur vos agendas.

Nous remercions tous les bénévoles qui n'hésitent pas à nous donner un coup de main, notamment

Emilie, Stéphane, Richard (pour le matériel), les parents disponibles qui sont présents aux manifestations, les enseignants de l'école, le restaurant scolaire et la mairie de Lentigny.

C'est un véritable travail d'équipe qui permet de garder cet esprit de solidarité, de générosité pour tous les écoliers lentignois !

Corine, Laure, Sophie, Roxanna, Magalie, Coraline, Marion, Caroline et Fabienne vous souhaitent une très bonne année 2016.

Pour tout renseignement : Présidente du sou des écoliers : Vialeron Corine 06 28 18 80 58.

Paroles aux Associations

MUSICOR

La chorale de Musicor dont l'effectif vient d'atteindre le nombre de 37 choristes a participé les 23-24-25 octobre, à la comédie Musicale « LES MISERABLES ». Ce fut une expérience passionnante de se retrouver à 250 choristes pour accompagner ce spectacle grandiose qui a obtenu un succès mérité.

ROANNAIS

Mably

Rédaction : BP 124, 49 rue Jean-Jaurès, 42332 Roanne Cedex - 04 77 71 81 99 - lproanne@leprogres.fr ; Publicité : 04 77 91 48 69 - lprpublicite42@leprogres.fr



■ Les comédiens et choristes du spectacle «Les Misérables» à Mably parmi lesquels Evelyne Gagnolet et Suzon Vernisse, toutes les deux face au micro. Photo DR

MABLY « Pour Les Misérables, on a donné tout ce qu'on avait dans les tripes »

Le 8 Novembre, La Chorale a donné le ton au 9ème Café Littéraire organisé par l'association « Horizons »

CULTURE ■ L'association a organisé son café littéraire et musical

Horizons a ravi les amoureux des mots

Le 9^e café littéraire et musical de l'association Horizons a réuni plus d'une centaine d'amoureux des livres locaux et de la chanson.

« Ma liberté ». La chorale Musicor a donné le ton à ce 9^e café littéraire de l'association Horizons, dimanche dernier, salle Bonnefille à Roanne. La liberté de penser, d'écrire, de chanter, de partager, de se réunir et de savourer. Les auteurs du terroir, Philippe Granchamp, Philippe Coin, Roaland Huguet, Philippe Marconnet, Rosita Winterstein et Claire Van Kinh, ont parlé de leurs ouvrages lors de cet



LE BEL HORIZONS. Avec des auteurs locaux et des choristes.

après-midi convivial, entrecoupé de chansons.

L'association, qui réunit l'art, la culture et la foi, compte 120 membres et organise un café littéraire

chaque année, entre autres manifestations. Elle rassemble des peintres, des musiciens, des chanteurs, des photographes, des lecteurs, des auteurs

et serait heureuse d'accueillir aussi des conteurs. ■

Pratique. Renseignements : association-horizons@orange.fr

Des concerts son prévus pour le début d'année 2016

- **Le 7 Mars 2016 à 20h30** : Festival de Chorales salle du Diapason à Roanne
- **Le 19 Mars 2016 à 20h30** : concert dans l'Église de St Jean St Maurice avec la participation des élèves de l'école de Musique
- **Le 15 Mai 2016 à 20h30** : concert dans l'Église de Lentigny avec la Chorale de Porchères (gironde) qui nous avait reçus en mai 2015 et que nous accueillerons en retour pour Pentecôte 2016.

CLUB DU BON ACCUEIL

Après les vacances nous nous sommes retrouvés pour notre réunion début Septembre, puis le 17 avec un repas à la salle des fêtes. Notre assemblée générale a eu lieu le 19 Novembre à la salle des fêtes : après la nomination d'une nouvelle secrétaire, le bureau a été reconduit. Ensuite nous avons fêté les 40 ans du Club avec un bon repas au Sportif. Le 27 Novembre nous avons eu une bonne participation à notre concours de belote avec 82 doublettes.

Paroles aux Associations

GAL section marche : « les galinettes »

La section : marche « les galinettes » se porte bien.

En effet, après une année d'existence, son nombre d'inscrits est passé de 30 à 45 participants.

Cela nous prouve un engouement certain des LENTIGNOIS, pour cette activité récente du GAL.

Les marches se font le jeudi après-midi, de 13h30 à 17h environ, suivant un parcours de 13 à 15 kms maximum.

Pour les personnes intéressées et désireuses de s'y inscrire, voici l'adresse e-mail : Gal.lesgalinettes@free.fr



MEDIATHEQUE



Un an déjà que nous sommes installées dans nos nouveaux locaux et que nous en apprécions le confort.... A ce sujet d'ailleurs nous pourrions bientôt souffler avec vous, amis lecteurs, la première bougie!!!! (plus d'infos en janvier....).

En attendant, en cette fin d'année nous avons acheté des nouveautés pour adultes (romans, policiers) et aussi pour les enfants....venez les découvrir....

Nous démarrerons l'année 2016 avec une belle exposition photos sur « les insectes » ; nous travaillons aussi sur de nouveaux projets d'animation afin de vous offrir un lieu de rencontres et d'échanges plus riche encore.... où vous aurez, c'est notre objectif, de plus en plus envie de venir !!!

Toute l'équipe de la médiathèque souhaite à chacun et chacune, une très belle et bonne année 2016....



Paroles aux Associations



USL



Tous nos licenciés ont retrouvé pour leur plus grand bonheur le chemin des parquets

La section mini basket a connu un dynamisme nouveau cette saison. En CTC avec le BC Villerest, nous comptons deux équipes U7, deux équipes U9 en attendant une 3^{ème}, et deux équipes U11. Sous la houlette d'Alexis Bretton et des entraîneurs bénévoles, les progrès de nos jeunes pousses sont indéniables.

En ce qui concerne l'aspect sportif :

C'est une bonne première partie de saison qui s'achève pour les U9 de la CTC qui compte de nombreuses arrivées. Après des matchs pleins de promesses et une envie de progresser aux entraînements comme au centre de perfectionnement, nos joueurs font déjà de réels progrès. Afin de répondre à l'investissement et aux attentes de tous ces jeunes, les présidents de la CTC ont décidé d'ajouter une troisième équipe aux deux groupes déjà existants. Ainsi repartis dans des groupes leur permettant d'exploiter au mieux leurs capacités, nous pouvons nous attendre à une seconde partie de saison encore plus intéressante pour nos joueurs.

En ce qui concerne les U11. Souvent, voire même toujours opposés à des équipes plus aguerries, nos jeunes licenciés de l'entente Villerest - Lentigny progressent au fil des matchs tout en prenant plaisir à jouer ensemble ; il convient en effet de rappeler que nous jouons avec des joueurs "1^{ère} année" U11 et un surclassé U9, alors que nous rencontrons des équipes comprenant souvent plusieurs joueurs "2^{ème} année" dans cette phase de poule "grands panneaux". A ce niveau, la priorité va à la formation et à l'apprentissage des fondamentaux de notre sport favori, contrat parfaitement rempli par nos jeunes joueurs !

Le centre de perfectionnement nouvellement créé cette saison dans ce but, a également connu un succès très important. Succès nous obligeant à modifier son fonctionnement compte tenu de l'affluence très importante, ceci afin de garantir la qualité des séances.

L'équipe U13F est dirigée par Cédric. Elle n'a pas encore connu la victoire, cela n'altère pas pour autant la bonne humeur de cette sympathique équipe. Equipe est en net progrès sur la phase retour et gageons qu'en gardant cet état d'esprit, les filles vont vite trouver le chemin de la victoire.

L'équipe 2 U13M est dirigée par Yann et Mathis. Composée de joueurs surclassés et de première année qui découvrent les enjeux d'un championnat. Ils sont actuellement 3^{ème} de leur poule de brassage mais gageons qu'avec un peu plus de rigueur cette sympathique troupe progressera encore plus vite.

L'équipe 1 U13M est dirigée par Daniel et engagée en D1, composée de 1^{ère} année ils sont actuellement 5^{ème} et devraient évoluer en D2. Des progrès ont été vus sur la phase retour, à confirmer sur la 2^{ème} phase avec des équipes plus abordables à rencontrer.

L'équipe DF2 a raté son retour à l'échelon départemental avec 4 défaites sur les 5 premiers matches, depuis elles ont enchainé deux belles victoires, espérons ces deux succès lancent leur saison et qu'elles continuent sur cette voie. On compte sur cette équipe pour retrouver la 1^{ère} partie de tableau.

L'équipe DF1 est actuellement 9^{ème} sur 12 et va devoir empocher quelques victoires afin de valider le maintien, l'objectif de cette saison.

La DM3 a connu un début poussif avec une nouvelle équipe de jeunes joueurs en construction avec deux défaites inaugurales, ils se sont bien repris depuis avec 3 victoires sur les 5 derniers matches. Ils sont actuellement 8^{ème}. L'objectif

Paroles aux Associations

de cette saison va être de se maintenir le plus rapidement possible d'autant plus que l'effectif est quantitativement léger et que la plupart ne peuvent pas s'entraîner la semaine.

La Dm1 occupe la 2^{ème} place de son championnat. Une seule défaite concédée à St Etienne, leader incontesté, contre 7 victoires.

L'équipe est toujours en course en coupe de la Loire et aura fort à faire contre une équipe de R2 au prochain tour. Beau résultat pour une première saison à ce niveau. L'alchimie entre les joueurs plus aguerris et les jeunes intégrés cette saison fonctionne très bien.

L'équipe RM2 promue à ce niveau a connu des débuts difficiles avec 4 défaites lors des 4 premiers matches avec notamment une gestion des fins de matches qui a coûté de précieuses victoires.

Depuis nos joueurs se sont bien repris enchainant 2 succès importants chez des concurrents directs pour le maintien. Ils sont actuellement 9^{ème} avec 3v et 5 d. La bonne cohésion du groupe, qui est la marque de fabrique de cette équipe, devrait pouvoir leur permettre d'atteindre leur objectif de maintien en fin de saison.



Notre équipe fanion qui évolue cette année à l'échelon national en NM3 avait idéalement débuté la saison par une victoire à l'extérieur à Belley. Depuis nos joueurs ont enchainé 8 défaites, la différence avec l'échelon régional est importante avec des équipes athlétiquement impressionnantes et avec des moyens financiers importants. Malgré leurs efforts et une progression certaine, des courtes défaites sont à déplorer et le succès se fait attendre. Il faut faire le dos rond, continuer à travailler et les victoires suivront de nouveau.

A noter que le récent derby USL-Chorale a attiré plus de 400 personnes dans notre salle, montrant toute la ferveur des lentignois et roannais envers notre sport.

Enfin très bon début de saison pour l'équipe Loisirs. Sur 5 matches joués, 4 victoires et 1 match nul, tout cela dans une ambiance agréable et pleine de convivialité.

La soirée du club de l'USL fût remise au goût du jour cette année avec pour thème les célèbres bonbons Haribo. Malgré le manque de participation des licenciés et parents, plus de 90 personnes se sont retrouvées Samedi 21 Novembre pour déguster les fraises tagada, dragibus et autres délicieuses sucreries Haribo. Nous remercions l'ensemble des bénévoles et participants à cette soirée et vous donnons rdv le 26 et 27 Février prochain pour notre grand weekend loto, et soirée bavaroise.

Le Samedi 6 février nous organisons notre traditionnelle journée Boudin devant notre partenaire INTERMARCHÉ. N'hésitez pas à venir leur faire une petite visite.

Nous tenions également à remercier nos sponsors et partenaires qui nous suivent encore plus nombreux cette année malgré le contexte morose et nous invitons tout nouveau partenaire souhaitant soutenir notre club à se manifester auprès de nos dirigeants.

Les membres du bureau de l'USL souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à toute la population Lentignoise.

Paroles aux Associations



E.S.S.O.R



Toutes les équipes ont terminé leur première phase de championnat, maintenant place aux tournois en salle.
L'ESSOR organise une vente de boudin préparé sur place entre INTERMARCHE et l'Auberge de l'ORCHIDEE le samedi 16 janvier à partir de 9H00. Concours de belote de l'ESSOR le vendredi 05 Février à partir de 20H00 à la salle des fêtes.
L'ESSOR vous présente tous ses voeux pour la nouvelle année.

Jacques Verchery



L'ASSOR



1ère équipe de foot féminine en loisir ☺

Footballeuse dans l'âme ou sportive curieuse...
Envie de profiter d'un entracte rien qu'à toi pour allier le sport à la convivialité sans le stress du quotidien,
Attirée par l'univers et/ou la découverte de ce sport co : N'hésite pas !
Viens te renseigner ou t'inscrire pour un essai ☺.
Entraînement le Jeudi à partir de 19h30 au stade de Villemontais .

Tu peux nous contacter au **06.12.08.07.01**
ou à l'adresse suivante : **assorfeminines@gmail.fr**

A très bientôt sur le terrain...



Vie locale

Collecte des déchets – Jours Fériés -



Le fonctionnement actuel de la collecte des déchets ménagers prévoit un report lorsqu'il y a un jour férié. Par exemple, si le jour férié est un lundi, les déchets seront collectés le mardi, la collecte du mardi aura lieu le mercredi, celle du mercredi le jeudi, etc. Toutes les collectes de la semaine seront décalées d'un jour.

Déchetteries

Trois déchetteries sont ouvertes aux habitants de Lentigny.

L'usage des déchetteries est gratuit et réservé aux particuliers résidents. Depuis l'intégration de notre commune à Roannais Agglomération, vous pouvez également vous rendre aux déchetteries de Roanne et Riorges.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de **Pouilly-les-Nonains** :
Le lundi 14h-18h
Du mardi au samedi 9h 12h et 14h à 18h

Horaires d'ouverture des déchetteries de **Riorges** « La Vilette » **et de Roanne** « Varenne » :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour plus de renseignements :
Numéro vert : 0800 17 34 50

Containers



Pour toute demande concernant les containers il faut s'adresser au service déchets ménagers de **ROANNAIS AGGLOMERATION**.
0.800.17.34.50

Horaires du bus (TIL)

Ligne St Just- en Chevalet – Roanne

Du lundi au vendredi (hors vacances)

Haut de Giraud : 7h17/ 8h24 / 14h16

Le bourg : 7h18/ 8h25 /14h18

Samedi:

Haut de Giraud : 8h57/ 14h17

Le bourg : 8h59/ 14h19

Ligne Roanne - St Just- en Chevalet

Du lundi au vendredi (hors vacances)

Le bourg : 12h40/ 17h55 /18h42

Haut de Giraud : 12h43/ 17h58 / 18h45

Le Pont : 12h44/ 17h59 /18h46

Samedi:

Le bourg : 12h29 / 18h14

Haut de Giraud : 12h30/ 18h15

Le Pont : 12h31/ 18h16



DÉCHETS ACCEPTÉS



BOIS



DÉCHETS VERTS



GRAVATS



FERRAILLES



ENCOMBRANTS



TEXTILES



HUILES ALIMENTAIRES



HUILES DE VIDANGE



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX



PILES



BÂCHES PLASTIQUE



BATTERIES



PAPIERS JOURNAUX



CARTONS



VERRE

Boîtes aux lettres



Pour toute demande concernant les boîtes aux lettres, il faut s'adresser au centre de tri de la Vilette à **RIORGES**.

04.77.23.23.50



Afin de faciliter la distribution du courrier, tous les habitants de Lentigny doivent indiquer leur nom et prénoms sur leur boîte aux lettres.

Pour plus d'informations pratiques, rendez-vous sur le site **www.lentigny.com**

Heures de tonte du gazon



La tonte de la pelouse est soumise à une réglementation horaire. Elle renvoie à l'article R 1334-31 du code de la santé publique qui stipule « qu'aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ».

Horaires de tonte :
Jours ouvrables : 8h30/12h
14h30/19h30
Samedi : 9h/12h 15h/19h
Dimanche et jours fériés: 10h/12h



Les **bruits de comportement** peuvent entraîner un trouble anormal du voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses et qu'ils durent dans le temps. Ce sont des bruits provoqués de jour comme de nuit (cri, musique, électroménager...). Lorsque ces bruits sont émis la nuit, entre 22h et 7h, il s'agit de tapage nocturne. Cette infraction n'a pas lieu de se justifier par une répétition des faits.

Plan canicule

Depuis 2004, le préfet de la Loire demande aux maires, dans le cadre du dispositif de prévention de canicule, de tenir à sa disposition un fichier des personnes vulnérables.

- Les personnes adultes handicapées ;
- Les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile, ou de 60 ans et plus si elles sont déclarées inaptées au travail ;

Les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire connaître au secrétariat de la commune

Taille de la haie

- 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres ;
- 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.

Brûlage des déchets

Le brûlage à l'air libre de tout déchet (y compris les déchets de jardin) est **interdit** par le règlement sanitaire départemental.

Les déchets doivent être apportés en déchetterie.



ATTENTION AUX AMENDES !!!

Horaires

Agence postale municipale de Lentigny
Même heures que le secrétariat de la mairie

Mairie de Lentigny
Lundi : 8h30-12h30
Mardi : 8h30-12h30
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi : Fermé
Vendredi : 8h30-12h30
Samedi : 8h30 – 12h

Médiathèque de Lentigny
Mardi 9h30 – 11h30
Mercredi 15h- 17h
Samedi 10h- 12h
Un mercredi par mois l'heure du conte de 16h30 à 17h 30

Etat-Civil

NAISSANCES



GROLEZ Jérémy	27/08/2015
CANNELLA Lilou	26/09/2015
FERNANDES Maya	11/10/2015
PERARD Léonie	20/10/2015
MAGNET Lalie	21/10/2015
BENETIER Arthur	04/11/2015
ARANDA Alicia	07/11/2015
VILLA Noëmy	13/11/2015
DUPRE Soan	28/11/2015
MACIEIRA MATEUS Giulia	07/12/2015
REGEFFE Malonn	19/12/2015

NOS PEINES

MALLEYS Frédéric	16/09/2015
FOUGERE Antoine	24/09/2015
BARBERET Georges	03/10/2015
FORGE Huguette	20/11/2015
PONCET Jeannine	25/11/2015
ALAMARTINE Marie Yvonne	28/12/2015



Rendez-vous sur la commune

Janvier 2016

« *Beaux jours de janvier trompent l'homme en février.* »

Mardi 12 Janvier : Conseil municipal 19h en mairie

Samedi 16 Janvier : Vente de boudin de l'ESSOR Zone commerciale

Vendredi 22 Janvier : Vœux de la municipalité 19h à la SAR

Février 2016

« *Au mois de février, chaque herbe fait son pied.* »

Mardi 9 Février : Conseil municipal 19h en mairie

19 et 20 Février : Théâtre trappe à souffler salle des fêtes

27 et 28 Février : Théâtre trappe à souffler salle des fêtes

Mars 2016

« *A mars poudreux, avril pluvieux* »

Vendredi 04 Mars Carnaval sou des écoliers Salle des fêtes

Mardi 08 Mars : Conseil municipal 19h en mairie

Samedi 19 Mars Soirée St Patrick de l'ASSOR Salle des fêtes

Samedi 19 Mars : Concert Musicor Salle d'Animation Rurale

Samedi 02 Avril : Concert en l'église de Lentigny

Pour plus d'informations sur Lentigny, rendez-vous sur le site internet de la commune : **www.lentigny.com**
Vous y retrouverez les comptes-rendus des Conseils Municipaux, le calendrier 2016, les informations pratiques, les démarches administratives, la galerie photos et l'actualité.

Rédacteurs

- Commission communication
- Service administratif
- Contact :
fred42155@gmail.com

Le Petit Lentignois est publié à 750 exemplaires, il est disponible en version couleur sur le site internet de la commune.

Téléphone de la mairie : 04.77.63.13.60 Fax : 04.77.63.10.96 Courriel :
mairie.lentigny@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie : *Lundi* 8h30/12h30 *Mardi* 8h30/12h30 *Mercredi*
8h30/12h30 *Jeudi* Fermeture *Vendredi* 8h30/12h30 *Samedi* 8h30/12h